

Edito

Voilà bien une nouvelle qui, si dramatique soit-elle, ne nous a pas vraiment étonnés. Selon une estimation de l'INSEE, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté de 0,2 % en 2015. Un chiffre qui était déjà à la hausse en 2014 (+0,1 %) et qui, n'en doutons pas, le sera également en 2016.

0,2 % voilà qui peut paraître faible, voire anecdotique. Sauf pour les premiers concernés. Ce taux "proviendrait principalement de l'augmentation du nombre de chômeurs vivant au-dessous du seuil de pauvreté, elle-même liée à celle du nombre de chômeurs de longue ou très longue durée", précise l'Insee. L'Institut va plus loin en affirmant que les inégalités de niveau de vie continuent de se creuser dans le même temps. Comprenez : les riches sont toujours plus riches et les pauvres, toujours plus pauvres. Car vous ne serez pas étonnés d'apprendre qu'en 2015 (prenons la même année de référence...), les bénéficiaires du CAC 40 ont augmenté de 20 %.

Le montant cumulé des 40 sociétés de l'indice parisien s'élevait alors à 78 milliards d'euros. Si on ajoute que parmi lesdites entreprises, il en est qui pratiquent la bonne vieille technique de l'optimisation fiscale (pour ne pas dire évasion...) et vous mesurerez encore mieux l'injustice de la situation. En France, pays gouverné par la « Gauche », pays dont le président avait juré faire de la finance son ennemi public n° 1... les écarts ne font que se creuser, les retraités sont parfois obligés d'avoir recours aux restaurants du cœur pour pouvoir manger, et même les travailleurs se demandent bien trop souvent comment ils vont finir le mois. Oui, en France, on fait des milliards de cadeaux aux entreprises et on demande aux salariés de faire toujours plus d'efforts. On en connaît un qui a bien fait de ne pas se représenter.

Présidentielles Et maintenant...

Comment ne pas parler de la déclaration formulée par le locataire de l'Élysée ce jeudi 1^{er} décembre. En annonçant qu'il ne se présenterait pas à la prochaine élection présidentielle, François Hollande a un tantinet agité le « landerneau » politique. Un microcosme à qui il faut bien peu de choses pour se mettre en ébullition, au point que c'est pour lui que l'on a inventé l'expression : « tempête dans un verre d'eau ».

Pour ce qui nous concerne, nous dirons qu'en annonçant qu'il ne briguerait pas un second mandat, le président en exercice a en fait reconnu l'échec de son quinquennat. Le seul regret qu'il a tenu à exprimer concerne la déchéance de nationalité. La vérité est qu'il ne pouvait pas assumer une nouvelle candidature avec un paysage aussi apocalyptique pour lui et ses derniers soutiens.

Pas d'analyse de fond sur l'augmentation importante du nombre de demandeurs d'emplois, pas un mot sur la poursuite de l'appauvrissement de trop nombreux salariés de notre pays, aucun regret sur ces milliards pris dans la poche des salariés et abondamment distribués aux entrepreneurs (les plus gros en majorité) sans aucune contrepartie, aucun regret pour la souffrance renforcée de ceux qui chaque jour veillent sur notre santé, assurent l'éducation de nos enfants, rendent au nom du peuple de France la justice... durant son quinquennat ! Pas d'analyse non plus, de sa responsabilité personnelle dans la dégradation sans précédent de l'image de la fonction présidentielle.



Quels enseignements tirer de ce nouveau coup de tonnerre ? Nous en voyons plusieurs.

Le premier, essentiel pour la suite : on ne peut pas impunément renoncer et trahir des engagements de campagne au nom du changement, sans en payer le prix. Ainsi l'a vécu Nicolas Sarkozy qui s'était présenté, après 12 ans de pouvoir de droite, comme le changement. Ainsi le vit aujourd'hui celui qui n'avait pas hésité à déclarer que la finance serait son adversaire.

Le second, est un enseignement particulièrement fort pour ceux qui prétendent à l'avènement d'une gauche « moderne » (sous-entendu : d'une gauche qui utilise le langage de la gauche tout en agissant comme la

droite). Parler comme la gauche en voulant mener une politique qui serve d'abord les intérêts du capitalisme, ne peut se traduire que par un échec. Le peuple, celui qui construit chaque jour la richesse de ce pays, ne pouvant se contenter trop longtemps des restes pour juste survivre.

Le troisième : longtemps François Hollande et ceux qui l'ont toujours soutenu, ont cru que la bataille pouvait se gagner en « dealant » avec une partie de la droite. D'où le choix de Nicolas Sarkozy comme meilleur adversaire. Sauf qu'à droite on préfère l'original à la copie et qu'après avoir bien reçu d'un prétendu adversaire, on s'apprête à en demander encore plus.

Suite p 2

Le dessin



On le note

Vous pouvez noter les dates des prochains conseils :

Conseil municipal
Lundi 12 décembre
18 h 30
Hôtel de ville de Calais

Conseil communautaire
Jeudi 15 décembre
18 h 30
Hôtel de ville de Calais

On vous rappelle que les conseils sont ouverts au public...

On y pense

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

Finances

L'agglomération bien aidée

La collectivité locale, qui regroupe jusqu'à la fin de cette année les communes de Coquelles, Coulogne, Marck, Sangatte et Calais, puis s'étendra dès le début de l'année 2017 aux communes de Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques et Nielles-lès-Calais, a bien de la chance.

Pensez donc, elle qui se trouve toujours dans une situation financière des plus difficiles à la suite d'une gestion aventuriste et catastrophique menée sous la baguette de son ancien président (pas seulement, car cela signifierait qu'aucun autre élu n'aurait rien vu ... sic), s'est trouvée un super banquier.

Un banquier qui lui annule tous les frais de dossier, ne prendra aucun intérêt de retard, s'engage à ne pas réclamer le moindre centime pour toutes les difficultés rencontrées, va même jusqu'à autoriser le paiement des sommes encore dues sur deux exercices.

Si vous aussi vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas et contactez ce banquier singulier qui a pignon sur rue à Calais puisqu'il s'agit de l'OPH.

Beaucoup se diront que tout ceci est impossible. Regardons les faits.

L'OPH et l'agglomération ont mené ensemble une opération sur le boulevard Jacquard à Calais. La construction d'une nouvelle école d'art et la réalisation de maisons de ville destinées à la vente.



L'école d'art a été inaugurée (si *La Voix du Nord* ne ment pas) le 17 novembre 2014. Les enseignants, les élèves et les amateurs participants aux formations, se sont appropriés les lieux. Raisonnablement on pourrait penser que le solde des factures a été réglé dans le premier semestre de l'année 2015.

Pas du tout ! Il reste un reliquat de 1,4 million d'euros (nous sommes en décembre 2016) que l'agglomération va consentir à régler en deux fois 2017 et 2018, sans avoir à supporter le moindre intérêt de retard.

Si l'office a emprunté lui-même cette somme dans le cadre d'un prêt relai, il assumera (surtout les locataires) la charge des intérêts et des frais de dos-

sier.

Si l'office a utilisé sa trésorerie, alors il aura délibérément privé ses locataires de travaux dans leurs logements, aura été contraint d'emprunter sur d'autres dossiers.

Dans tous les cas, c'est une partie de la population la plus pauvre du Nord Pas-de-Calais qui doit assumer les erreurs de madame Bouchart et de ceux qui dirigent la CAC. Un peu comme ce sont les personnels qui trinquent pour les erreurs de gestion des élus.

Il y a eu Robin des Bois, qui prenait aux riches pour rendre aux pauvres, il y aura désormais Requin des Bois, qui prend aux pauvres....

Suite de la p1

Il n'y avait pas le moindre "trou de souris" pour Hollande et le maître du temps élyséen a vu, inexorablement, l'heure de sa chute arriver. Les trois coups ont sonné le jeudi 1^{er} décembre tout juste après 20 heures.

Depuis, les mêmes qui nous ont abusés hier, veulent faire du neuf avec du vieux. Manuel Valls pense pouvoir nous faire oublier qu'il est encore premier ministre pour tout le monde (même s'il va démissionner), pour se présenter comme le seul candidat capable de sauver la Gôche.

Pour nous, il s'agit aujourd'hui de regarder de l'avant. Nous n'avons pas le temps de refaire la chronique douloureuse de ce quinquennat, de cet immense gâchis.

Par contre, nous avons l'énergie et l'audace d'opposer à Fillon et à l'extrême-droite, la volonté de construire une alternative de gauche et de progrès. Plus que jamais, notre souhait de construire le rassemblement le plus large possible, a du sens.

Oui, la France mérite beaucoup mieux que ce mauvais vaudeville que l'on veut nous imposer. La candidature de Jean-Luc Melenchon existe et peut faire grandir l'idée majeure d'une vraie politique de progrès social. Elle peut et doit, si nous voulons gagner, encore se renforcer et devenir un mouvement rassembleur au-delà des tambouilles politiciennes. C'est tout le sens de l'engagement des Communistes.

(Sous)Développement économique

Noël à Calais : triste...

Vu sur dans le JT de midi France 2 le jeudi 1^{er} décembre, un reportage fort intéressant sur la redynamisation des centre-villes. Avec notamment l'exemple du centre-ville de Tourcoing.

Tourcoing où, précisait le journaliste, un centre commercial a été créé par la municipalité de gauche, en plein centre-ville, projet qui a été poursuivi et développé par la municipalité de droite qui a suivi.

A Calais, Natacha Bouchart n'a eu de cesse, depuis son arrivée en 2008, de taper sur le centre des 4B qui avait e gros défaut d'avoir été réalisé par la municipalité de gauche qui avait précédé (et à la demande des commerçants du centre-ville, de la CCI... bien sûr, tout cela est volontairement nié). Pire, elle n'a de cesse d'attirer des commerces à la périphérie en créant des zones commerciales à l'extérieur de la ville.

A Tourcoing, la nouvelle municipalité (de droite) a décidé de passer la durée du stationnement gratuit en centre-ville à 45 mn, pour permettre aux clients de venir faire leurs courses en ville.

A Calais, l'une des toutes premières

décisions de l'équipe Bouchart a été d'étendre le périmètre du stationnement payant. Pas étonnant que les Calaisiens préfèrent aller à la Cité de l'Europe.

A Tourcoing, le reportage explique que la municipalité multiplie les efforts pour aider les commerçants (aides financières, soutiens divers...) et, en cette période de fin d'année, de nombreuses animations sont créées pour attirer les clients.

A Calais, le « marché de Noël » dure 2 malheureux jours, pas de loterie de Noël organisée ou autre jeu de ce genre, pas même de concours de vitrine, aucun sapin pour décorer les boulevards, juste les traditionnelles illuminations. Le minimum...

Domage, surtout quand on sait qu'une rue décorée pour Noël, c'est 30 % de dépenses en plus chez les commerçants. Et ce sont les professionnels qui le disent...

Y a pas à dire, à Calais la municipalité fait le maximum... pour faire mourir les quelques commerces qui résistent encore. Allez, encore un effort, elle va bien réussir son coup...

Justice

Tout ça pour ça !

Nombreux sont les Français qui se plaignent (à juste titre souvent) de la lenteur de la justice. Non pas que les salariés de ce secteur n'en fichent pas une ramée, mais simplement que depuis de trop nombreuses années les moyens matériels et humains font défaut et le cours de la justice s'en trouve entravé.

Pas rare d'entendre parler d'affaires qui durent depuis des années. Dans tous les secteurs, y compris aux prud'hommes où les salariés attendent parfois plusieurs années avant de recevoir leur dû.

Une réalité qui se renforce, par la volonté du pouvoir en place (les autres n'auraient pas fait mieux) de traîner devant la justice, pour les faire condamner, ceux qui résistent et refusent de se laisser faire.

C'est ce qui est arrivé à Marie-Pierre, traduite devant le Tribunal de Grande Instance de Boulogne-sur-Mer, pour avoir participé à : « une manifestation interdite », avec le fait aggravant d'y avoir été avec une arme... (sic) !

Une quarantaine de militants, d'amis, sont allés soutenir notre « primo délinquante » et ont pu par eux-mêmes se rendre compte de la nécessité de dissocier les pouvoirs de justice et de police. Pour la police, c'est rébellion, détention d'arme, refus de...

Pour la justice, au terme d'une heure de délibéré se sera :

« Les faits reprochés étaient le délit de participation à un attroupement, ils ont été requalifiés : « délit de participation à un cortège (rassemblement sur la voie publique) malgré l'interdiction administrative prononcée dans le cadre de l'état d'urgence (Article 13 de la loi du 3 avril 1955).

Le juge mentionne que c'est grâce à la prolongation de l'état d'urgence quelques jours auparavant qu'il a pu utiliser cette qualification. (Moralité si l'état d'urgence n'avait pas été prolongé, il n'y avait rien !)

Marie-Pierre est relaxée du chef d'accusation de rébellion. Elle est condamnée à 400 euros d'amende avec sursis. Il n'y aura pas d'inscription au casier judiciaire.

Le tribunal ne fera pas de référence à l'arme car il y a un doute. Le port d'arme était sans rapport avec la participation à la manifestation, il n'y a pas d'armement volontaire. »

On pourrait facilement en conclure, que certains en voulant criminaliser l'action militante et syndicale, n'auront réussi dans cette affaire, qu'à faire perdre son temps à la justice.

Pas tout à fait, car sans une justice indépendante, qui aura pris le soin de visionner le film tourné par la police, on peut imaginer que Marie-Pierre à l'instar des GOODYEAR aurait pris de la prison ferme.